
Programme de Formation

Formation recyclage électricien BT + HT

Organisation

Début :

Fin :

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Toute personne possédant déjà un titre d'habilitation électrique depuis trois ans :

Personnel non-électricien travaillant à proximité d'un ouvrage électrique

Personnel non-électricien effectuant des opérations simples (remplacement de fusibles, réarmement de relais...)

Personnel électricien opérant dans les domaines de tension BT ou BT/HT appelé à effectuer ou diriger des travaux, des interventions ou des consignations sur les installations électriques.



Objectifs pédagogiques

Mettre à jour les connaissances des personnes habilitées (B0/BS/B1/B2/BR/BC - H0/H1/H2/HC et indice V selon les modules suivis) et redéfinir l'étendue des tâches et secteurs autorisés.



Description

MODULE 1

1. Sensibilisation aux risques électriques

- Statistiques sur les accidents d'origine électrique
- Les différents risques d'origine électrique

2. La prévention des risques électriques

- Le contexte réglementaire - Les moyens de protection contre les contacts directs
- Les moyens de protection contre les contacts indirects - Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique

3. Publication NF C 18 510, définitions

- Prescriptions au personnel, obligation de formation
- Prescriptions particulières applicables aux entreprises extérieures
- Définitions NF C 18 510

4. Opérations dans l'environnement

- Les différentes zones d'environnement
- Travaux au voisinage de canalisations isolées
- Zone d'environnement spécifique aux travaux du bâtiment et travaux publics

5. Matériel de protection individuel et collectif



6. Outillage électrique portatif à main

- Mesures de protection
- Emplacements exposés
- La TBTS

7. La TBTP

- La séparation des circuits
- Enceinte conductrice exigüe
- Cas particuliers

Application pratique

Mise en situation sur installations didactiques

MODULE 2

1. Appareillage électrique BT

- Appareillage de sectionnement
- Appareillage de commande
- Protection contre les surintensités

2. Interventions de remplacement et raccordement en BT

- Rôle du Chargé d'Intervention
- Dispositions concernant le personnel et le matériel
- Les interventions

MODULE 3

1. Travaux hors tension en BT

- La consignation
- Rôle des différents acteurs : Chef d'Etablissement, Chargé d'Exploitation, Chargé de Consignation, Chargé de Travaux, exécutant, Surveillant de Sécurité
- Cas particuliers

2. Interventions d'entretien et de dépannage en TBT et BT

- Rôle du Chargé d'Intervention
- Dispositions concernant le personnel et le matériel
- Opérations parties

MODULE 4

1. Travaux hors tension en HT

- La consignation
- Rôle des différents acteurs : Chef d'Etablissement ou Chargé d'Exploitation, Chargé de Consignation, Chargé de Travaux, Exécutant, Surveillant de Sécurité
- Cas particuliers
- Les verrouillages
- Appareillage électrique HT



Prérequis

Avoir suivi la formation initiale



Modalités pédagogiques

ateliers pratiques et exercices de mise en application



Moyens et supports pédagogiques

Vidéos, Diaporamas, Échantillons de composants électriques à but pédagogique. Installations électriques BT et/ou HT pour la réalisation de la partie pratique.



Modalités d'évaluation et de suivi

- Évaluation des acquis tout au long de la formation par des questions orales, échanges et exercices pratiques.
- Mise en situation pratique permettant de vérifier l'application des prescriptions de sécurité lors d'opérations en **BT et HT**.
- Contrôle des connaissances théoriques à l'aide d'un **questionnaire ou QCM**.
- Évaluation du comportement du stagiaire face au risque électrique et de sa capacité à appliquer les procédures de sécurité.
- Validation des acquis par le formateur à l'issue des évaluations théoriques et pratiques.
- Remise d'une **attestation de fin de formation** précisant les résultats de l'évaluation.
- Émission d'un **avis après formation** permettant à l'employeur de prendre sa décision concernant le renouvellement de l'habilitation électrique.

Informations sur l'admission



L'inscription est possible jusqu'à 3 jours ouvrés avant le début de la formation, sous réserve de places disponibles. Pour les formations sur mesure, les dates sont définies avec le client en fonction de ses besoins et de nos disponibilités.

Informations sur la formation en présentielle

- **Lieu** : les stagiaires suivront la formation dans nos locaux (2 avenue Leonard de Vinci, 63000 Clermont- Ferrand
- **Horaires** : 9h -12 h 30// 13h 30- 17 h avec pauses.
- **Interactivité** : échanges directs avec le formateur, travaux pratiques, questions-réponses.
- **Supports** : documents papier ou numériques remis aux participants.
- **Matériel** : chaque stagiaire dispose d'un poste informatique.



Informations sur l'accessibilité

Etablissement ERP

Accessibilité aux personnes en situation de Handicap